



Club de Hockey Amateur de Rouen

Nil Satis Nisi Optimum

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

CATEGORIE		
<input type="checkbox"/> COMPETITION (de EDH à U17) :	<input type="checkbox"/> HOCKEY LUGE	
<input type="checkbox"/> GENTLEMEN	<input type="checkbox"/> OLD SCHOOL	<input type="checkbox"/> GARDONS
<input type="checkbox"/> TABLE DE MARQUE	<input type="checkbox"/> ARBITRE	<input type="checkbox"/> DIRIGEANT
ETAT CIVIL LICENCIE		
Nom Licencié *		
Prénom Licencié *		
Date de naissance *		
Code Postal *		
Ville *		
COORDONNEES LICENCIE		
Informations obligatoires sauf pour les mineurs		
Mobile *		
E-mail *		
A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES LICENCIES MAJEURS		
Profession (1)		
J'autorise le CHAR à communiquer aux partenaires du club à des fins de communication et de prospection : *		
Mon n° de téléphone :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Mon e-mail :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES LICENCIES MINEURS		
	PARENT 1 *	PARENT 2
Nom		
Prénom		
Mobile		
E-mail		
Profession (1)		
J'autorise le CHAR à communiquer aux partenaires du club à des fins de communication et de prospection : *		
Mon n° de téléphone :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mon e-mail :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
DONNNEES CLUB		
Club d'Origine et date de la 1 ^{ère} licence (si différent de Rouen)		
N° Licence		

* Information obligatoire pour la bonne gestion de votre dossier

(1) : Cette information est facultative, elle pourra être utilisée pour vous proposer de contribuer à la vie de l'association

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

INFORMATION SUR L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Le CHAR traite les données du joueur et de ses représentants légaux pour les mineurs afin de gérer les adhésions, les joueurs, les demandes et la vie du club, ainsi que créer des accès aux membres du CHAR sur l'application Sport Easy.

Aucune inscription ne pourra être validée en l'absence des données marquées d'un astérisque sur le formulaire d'inscription.

Les données collectées sont destinées aux bénévoles et entraîneurs du CHAR. Elle ne pourront être transmises à des personnes externes (ex : les partenaires du club) qu'avec l'autorisation du joueur ou de ses représentants légaux.

Le joueur et ses représentants légaux pour les mineurs peuvent bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux informations qui les concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant l'adresse dpo@char76.fr.

Pour plus d'information sur le traitement des données, consultez la politique de confidentialité disponible sur le site internet du CHAR.

RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

En adhérant au Char, par l'intermédiaire de ma licence ou celle de mon enfant, je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Club et m'engage à le respecter.

Fait à le Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

DROIT A L'IMAGE POUR LES LICENCIES MAJEURS

Je soussigné, (Nom du membre du club),

Autorise,

N'autorise pas,

à titre gracieux, le CHAR à fixer, reproduire, diffuser et/ou communiquer au public mon image et/ou ma voix (photo, vidéo, enregistrement audiovisuels...) captées à l'occasion des événements de la vie du club (entraînements, matchs...) dans le cadre de son adhésion au CHAR.

Mon image et/ou ma voix pourront être utilisées dans le cadre d'actions d'information, de communication et de promotion de la vie du club et du hockey sur glace.

Cette autorisation est valable quelle que soit la forme de la captation et pour tous supports (y compris le site internet du CHAR ou les réseaux sociaux), pour le monde entier.

J'ai été informé que cette autorisation est révoquable à tout moment en notifiant par écrit au CHAR mon souhait de révoquer la présente autorisation. La révocation n'affecte pas les utilisations déjà effectuées par le CHAR avant la réception de la notification de révocation.

En signant la présente autorisation, je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Fait à le Signature

DROIT A L'IMAGE POUR LES LICENCIES MINEURS

Je soussigné, (Nom du représentant légal), agissant en qualité de représentant légal de (Nom de l'enfant)

Autorise,

N'autorise pas,

à titre gracieux, le CHAR à fixer, reproduire, diffuser et/ou communiquer au public l'image et/ou la voix (photo, vidéo, enregistrement audiovisuels...) de mon enfant captées à l'occasion des événements de la vie du club (entraînements, matchs...) dans le cadre de son adhésion au CHAR.

L'image et/ou la voix de mon enfant pourront être utilisées dans le cadre d'actions d'information, de communication et de promotion de la vie du club et du hockey sur glace.

Cette autorisation est valable quelle que soit la forme de la captation et pour tous supports (y compris le site internet du CHAR ou les réseaux sociaux), pour le monde entier.

J'ai été informé que cette autorisation est révoquable à tout moment en notifiant par écrit au CHAR mon souhait, ou celui de mon enfant, de révoquer la présente autorisation. La révocation n'affecte pas les utilisations déjà effectuées par le CHAR avant la réception de la notification de révocation.

En signant la présente autorisation, je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Fait à le Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

AUTORISATIONS POUR L'ADHESION D'UN MINEUR

AUTORISATION DE PRATIQUE ET PRISE EN CHARGE MEDICALE

Je soussigné.....

autorise mon enfant.....

à pratiquer le hockey sur glace en compétition et, le cas échéant, autorise son sur classement dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

J'autorise les responsables du Club de Hockey Amateur de Rouen à faire pratiquer sur sa personne, tous les examens complémentaires, ou interventions légales ou chirurgicales, transfusions sanguines que son état de santé pourrait justifier dans le cadre de l'urgence, ainsi qu'à le faire transporter dans le centre hospitalier ou la clinique les plus proches si besoin. Cette autorisation est valable au sein du club, pour les différents déplacements en France, ainsi qu'à l'étranger

Fait à le Signature

DROIT DE VOTE

Afin de lever toute ambiguïté quant au droit de vote des parents d'enfants mineurs de moins de 16 ans membre du CHAR, aux élections des membres du Conseil d'administration, nous demandons à ceux-ci de remplir cette déclaration. Seuls les parents l'ayant remplie pourront prétendre au droit de vote.

Je soussigné.....

responsable de l'enfant..... âgé de moins de 16 ans,

licencié au CHAR pour la saison 2023/2024, demande qu'une partie des cotisations versées pour celui-ci soit réservée à ma propre inscription et à devenir de ce fait membre à part entière du club.

Fait à le Signature

TRANSPORT

Je soussigné(e)

autorise mon enfant.....

à effectuer les déplacements avec le Club de hockey et déclare dégager de toute responsabilité l'association concernant les blessures et dommages occasionnés à mon enfant ou à un tiers, ainsi que les personnes utilisant leur véhicule personnel en tant qu'accompagnateur lors des matchs à l'extérieur.

Je m'engage à ne prendre des enfants dans mon véhicule pour un déplacement qu'aux conditions que le contrôle technique de mon véhicule soit à jour, que je n'ai pas été déjà verbalisé pour conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants et que mon véhicule soit équipé des dispositifs de sécurité exigés par la loi.

Fait à le Signature

ATTESTATION DU LICENCIÉ MINEUR

Saison 2023.2024

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement de la licence FFHG discipline **HOCKEY SUR GLACE** uniquement



ATTENTION

Pour l'obtention (renouvellement et/ou création) d'une licence **PARA HOCKEY SUR GLACE** (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.

Je soussigné(e) [Prénom NOM]

en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM]

atteste avoir renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement, d'une licence sportive – discipline HOCKEY SUR GLACE - à la F.F.H.G. et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date :

Signature du représentant légal

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Les **mineurs** n'ont plus besoin de fournir un certificat médical d'aptitude pour la prise ou le renouvellement d'une licence sportive. Le certificat médical est remplacé par un questionnaire équivalant à une attestation parentale dans le cadre d'une prise ou d'un renouvellement de licence.

A noter : la production d'un certificat médical demeure dès lors que la réponse au questionnaire de santé du mineur conduit à un examen médical.

Le questionnaire de santé doit être rempli par les personnes exerçant l'autorité parentale. Ces dernières doivent attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée daté **de moins de 6 mois**.

Afin de respecter le secret médical, le représentant légal du licencié(e) devra remettre à son club « *l'attestation de santé pour le licencié MINEUR* » (et non le questionnaire lui-même).



, pour la souscription d'une licence **PARA HOCKEY SUR GLACE** (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé quel que soit l'âge du licencié(e)

ATTESTATION DU LICENCIÉ MAJEUR

Saison 2023.2024

Questionnaire de santé QS-SPORT
renouvellement de la licence FFHG discipline **HOCKEY SUR GLACE** uniquement



ATTENTION

Ce formulaire ne concerne pas les licencié(e)s PARA HOCKEY SUR GLACE
pour la souscription (renouvellement et/ou création) d'une licence **PARA HOCKEY SUR GLACE**
(licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.

Je soussigné(e) [Prénom NOM]

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date :

Signature du licencié

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Le renouvellement de la licence **HOCKEY SUR GLACE** n'est plus soumis à présentation obligatoire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace (**sauf tous les trois ans**).

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence doit renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01, disponible sur le site internet fédéral, et attester auprès de la FFHG avoir répondu par la négative à chacune des rubriques dudit questionnaire.

**Afin de respecter le secret médical, les clubs ne doivent collecter que la présente attestation
(et non le questionnaire lui-même)**

Si le licencié ne peut attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire, il est tenu, pour voir sa licence renouvelée, de fournir un certificat de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace **de moins de 6 mois (en compétition le cas échéant)**.



pour la souscription d'une licence **PARA HOCKEY SUR GLACE** (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.



Club de Hockey Amateur de Rouen

Nil Satis Nisi Optimum

LETTRE DE DECHARGE **POUR L'ADHESION D'UN MINEUR**

Je soussigné(e),, représentant légal

de l'enfant

autorise le Responsable de l'Equipe de Hockey sur Glace du Club de Hockey Amateur de Rouen à prendre toutes les décisions qui s'imposent au cas où mon enfant serait victime d'un accident (hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie, sortie d'hôpital) pendant les déplacements et au cours des matchs de compétition ou amicaux de la saison sportive 2023-2024, en France ainsi qu'à l'Etranger.

D'autre part, je signale que mon enfant est allergique à :

et/ou qu'il suit un traitement particulier pour :

(exemple : asthme d'effort d'où ventoline).

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél bureau :

Date et signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »

ETAPES D'INSCRIPTION

Pour que votre demande d'adhésion puisse être traitée, vous devez :

- Vous pré-inscrire **obligatoirement** sur le site de la FFHG, via HOCKEYNET : <https://licencies.hockeynet.fr/>. Seront exigés sur le site :
 1. une photo
 2. un certificat médical de – de 6 mois pour les nouveaux licenciés et ceux qui auraient une réponse positive au questionnaire médical joint (excepté pour les inscriptions en tant que Dirigeant ou Table de marque).
 Pour les autres, remplir et signer l'attestation sur l'honneur incluse dans le dossier, après avoir répondu au questionnaire
 3. un justificatif d'identité (pour les nouveaux licenciés)
- Fournir un dossier de **surclassement simple** pour les joueurs nés en 2015, 2013, 2011, 2009, 2008, 2007, établi par votre médecin (attention, modification de procédure par la Fédération durant l'été)
Attention, pour les 2008, l'ECG est obligatoire
- Signer tous les documents joints (y compris pour l'école de hockey)

TARIFS

Catégorie		Prix	Réduction	Inclus
COMPETITION (de EDH à U17)	EDH (1 séance)	180,00€	Réduction de : -10% de la somme globale si 2 joueurs licenciés de la même famille - de 15% si 3 licenciés - de 20% si 4 licenciés.	Un sweat aux couleurs du Club
	EDH (2 séances)	300,00 €		
	U9	420,00 €		
	U11	530,00 €		
	U13	530,00 €		
	U15	570,00 €		
	U17	600,00 €		
		€		
LOISIRS (Toutes catégories)		435,00 €		
TABLE DE MARQUE		15,00 €		
ARBITRE		130,00€		
DIRIGEANT		70,00€		

MODALITES DE PAIEMENT

Par **chèques** à l'ordre du **CHAR**, à remettre en même temps que ce dossier.

Pour **COMPETITION** et **LOISIRS**, ils seront encaissés comme noté dans l'échéancier ci-dessous.

Les **chèques vacances** et les **espèces** sont acceptés pour régler la cotisation.

Pour les joueurs bénéficiant :

- **du Pass'Jeunes 76** (bénéficiaire ARS) : un chèque de caution du montant de la somme allouée sera demandé.
- **du Pass'Sport** (bénéficiaire ARS) : le code unique attribué sera réclamé.

ECHEANCIER	U17	U15	U11 & U13	U9	EDH 2	EDH 1	LOISIRS
Lors du dépôt du dossier	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	60,00 €	100,00 €
05/10/2023	100,00 €	100,00 €	90,00 €	70,00 €	40,00 €	60,00 €	67,00 €
05/11/2023	100,00 €	100,00 €	90,00 €	70,00 €	40,00 €	60,00 €	67,00 €
05/12/2023	100,00 €	90,00 €	90,00 €	60,00 €	40,00 €		67,00 €
05/01/2024	100,00 €	90,00 €	80,00 €	60,00 €	40,00 €		67,00 €
05/02/2024	100,00 €	90,00 €	80,00 €	60,00 €	40,00 €		67,00 €
TOTAL	600,00 €	570,00 €	530,00 €	420,00 €	300,00 €	180,00 €	435,00€

REGLEMENT INTERIEUR

1. POLITIQUE DU CLUB

Le Comité Directeur du club, composé de membres élus et bénévoles, définit la politique du club et fixe ses règles de fonctionnement. Pour le bon déroulement des activités, le comité demande à chaque membre d'adhérer au règlement intérieur en même temps qu'il prend sa licence.

Les entraîneurs entraînent, les dirigeants dirigent, et les parents confient leurs enfants aux premiers en s'en tenant à leur rôle de parents, inculquant à leurs enfants la discipline et le savoir vivre indispensable à la vie en collectivité.

Il est indispensable, pour la réussite du Club et de chaque équipe que chacun reste à sa place.

Le Club ne peut fonctionner qu'avec des Responsables d'Equipe et des parents impliqués : pour apprendre l'esprit d'équipe aux enfants, les parents eux-mêmes doivent donner l'exemple en s'impliquant dans la vie de l'équipe et du club.

Sans parents bénévoles, il n'est pas possible d'organiser les matchs et tournois qui feront progresser les enfants : organisation des buvettes, de la table de marque, rangement des vestiaires.

2. LES RESPONSABLES D'EQUIPE

Pour ceux qui souhaitent devenir responsable d'équipe, il convient de déposer une lettre de candidature. Les responsables d'équipes sont nommés par le Comité Directeur et s'engagent notamment :

- A encadrer l'équipe qu'ils ont en charge lors de tous les matchs et des tournois amicaux ou officiels,
- A organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives dans lesquelles leur équipe est engagée,
- A être l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs en matière d'informations,
- A demander préalablement l'autorisation pour toute action (déplacement, tournoi, voyage, sponsoring...) engageant la responsabilité du club auprès des instances concernées,
- A informer les dirigeants de tout évènement particulier intervenu au sein de l'équipe,
- A ne s'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif.
- A ne pas établir de bordereaux d'équipe ni de flash licence sans accord de l'entraîneur.

Un mémo du responsable d'équipe est remis en début de saison et des réunions seront organisées en cours de saison afin de faire régulièrement le point et d'échanger. Là encore, un esprit de sport d'équipe doit prédominer.

3. OBLIGATIONS DU JOUEUR

Le joueur s'engage :

- **A être licencié auprès de la FFHG**
- A participer régulièrement aux entraînements et aux matchs, à être présent sur la glace à l'heure exacte,
- A prévenir son entraîneur ou le Club en cas d'absence ou en cas de co-voiturage.
- A respecter toutes les consignes de l'entraîneur et du responsable d'équipe,
- A avoir une attitude correcte envers les coachs, ses co-équipiers, le responsable d'équipe, l'équipe dirigeante, les arbitres, les spectateurs et le personnel de la patinoire
- A respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, tant par le club que lors des déplacements,
- A s'assurer de la conformité de son équipement complet avant chaque entraînement et match
- A respecter les couleurs du CHAR
- A consulter régulièrement les panneaux d'information et le site du Club
- A accepter toute décision prise par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement,

- **A régler les frais relatifs aux pénalités financières infligées par le corps arbitral, à son encounter, avant la fin de saison.**
- **A régler les frais** relatifs au **transfert** de licence ou **prêt**,
- **A ne pas avoir en sa possession des substances dopantes, illicites et autres produits contraires à l'hygiène du sportif (tabac, tabac à chiquer, alcool...)**
- **A ne pratiquer aucune forme de bizutage, celui-ci étant un délit puni par la loi du 18 juin 1998,**
- A accepter de se soumettre à tous contrôles sollicités par l'Etat, la Commission Médicale de la F.F.H.G et, plus généralement, par toute Commission dûment mandatée par le mouvement sportif. En cas de non-respect de cet engagement, une suspension à titre conservatoire sera automatiquement infligée et les règlements fédéraux appliqués.
- **A ne pas consommer ces mêmes substances dans l'enceinte de la patinoire et sous les couleurs du club de Rouen.**

4. REGLES DE FONCTIONNEMENT

- **Le Club décline toute responsabilité en cas de détérioration, de vol ou de perte des effets personnels et de matériel dans ses locaux comme en déplacement.**
- **Aucun remboursement de COTISATION ne sera effectué en cours de saison, sauf si le joueur fournit un certificat médical établissant que son état de santé ne lui permet plus la pratique du hockey pendant au moins 3 mois consécutifs.**
- **La licence ne fait l'objet d'aucun remboursement.**
- **Nous vous rappelons que le surclassement ne prédispose en aucun cas de la sélection en catégorie supérieure de votre enfant, celle-ci étant de la responsabilité exclusive des entraîneurs.**
- **Dans les petites catégories, il y a plusieurs équipes par catégorie ; les enfants sont répartis au sein de ces équipes selon le choix de l'entraîneur uniquement. En aucun cas les parents ne peuvent s'immiscer dans ce choix.**

Chaque membre, chaque parent s'engage lors de son adhésion ou de celle de son enfant au club, à respecter le présent règlement. Tout manquement fera l'objet de sanctions définies et appliquées par le Comité Directeur. Le Conseil de discipline se réserve le droit de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du club du joueur et/ou des parents sans avertissement préalable.

5. UTILISATION DE L'APPLICATION SPORT EASY

Les membres du CHAR (bénévoles, entraîneurs, joueurs et leurs représentants légaux) ont été informés que leurs données à caractère personnel seraient utilisées afin de leur ouvrir un accès sur l'application Sport Easy.

Cette application est indispensable pour l'organisation de la vie du club, la gestion des joueurs et la communication entre les membres du club.

L'utilisation de l'application emporte l'acceptation et le respect des règles suivantes :

- Il est interdit de publier des contenus illicites sur l'application, tels que des propos ou contenus à caractère sexuel, incitant à la haine, à la discrimination (religion, sexe, orientation sexuelle...), à la violence, au harcèlement, au suicide ou au proxénétisme, faisant l'apologie du terrorisme, du négationnisme ou de crimes de guerre ou portant plus largement atteinte à la dignité d'autrui.
- Il est interdit de publier des photos sur l'application sans avoir préalablement recueilli le consentement des personnes photographiées.
- Autant que possible, il est demandé aux utilisateurs de l'application de publier exclusivement des contenus (hors photos et vidéos soumis au droit à l'image) en lien avec l'organisation des événements du CHAR ou la vie du Club.

Le CHAR se réserve le droit de supprimer sans préavis tout contenu ne respectant pas les règles établies ci-dessus ou tout contenu contrevenant à la loi.

6. MEMO DES PARENTS

Le rôle des parents est primordial : ils aident leurs enfants à acquérir une bonne estime de soi, à accepter leur place dans l'équipe et les encourage à accepter la discipline, le respect, l'effort et l'honnêteté.

Il est très important que, dès l'école de hockey, les parents fassent en sorte d'établir une ambiance sereine, et que l'esprit d'équipe anime chacun. Etre compétiteur, ce n'est pas gagner coûte que coûte, c'est vouloir gagner en donnant le meilleur ; ce n'est pas vouloir se distinguer de son équipe, c'est vouloir faire gagner son équipe.

En tant que parent :

1. Je me souviens qu'il s'agit d'un jeu pour les enfants et non d'un jeu pour les parents. J'évite de soumettre mon enfant à une pression qui pourrait l'inciter à se comporter de façon contraire à l'esprit sportif et au bien-être de la collectivité.
2. J'encourage mon enfant à traiter les autres joueurs, entraîneurs, spectateurs et membres du Comité Directeur avec respect sans discrimination de sexe, de race, de langue, de nationalité, de condition sociale ou d'habileté.
3. Mes propos et mon comportement démontrent que je respecte tous les joueurs, les parents, les entraîneurs et les membres du Comité Directeur ainsi que la tâche qu'ils doivent accomplir. En aucun cas je ne les déprécie devant mon enfant. Je ne m'emporte pas de façon ostentatoire pendant les matchs et ne communique avec mon enfant depuis les gradins.
4. J'encourage toute l'équipe et j'applaudis les bons jeux. J'accepte les erreurs comme faisant partie de leur apprentissage. Mon comportement et mes propos démontrent que je ne tolère pas et n'encourage pas la violence physique ou psychologique. À cet égard je dénonce tout acte de violence dont je suis témoin.
5. Lorsque je dois m'entretenir avec l'entraîneur, je le fais en tête-à-tête à un moment convenable pour les deux parties (ni sur le bord de glace, ni devant les vestiaires), en m'assurant de contrôler mes émotions et d'avoir un comportement respectueux.
6. Pour des raisons évidentes de sécurité, je suis les entraînements et les matchs depuis les gradins. Je ne peux être sur le bord de glace ou dans les vestiaires sans l'autorisation de l'entraîneur
7. Je participe à la vie de l'équipe et du Club. Compte tenu de la taille du Club, il est important d'assister à la réunion de début de saison de la catégorie et aux réunions de préparation des tournois de mon ou mes enfants pour comprendre le fonctionnement et de consulter régulièrement les panneaux d'affichage.
8. Je ne prends aucune initiative ou décision pouvant engager la responsabilité du Club sans autorisation préalable
9. Je m'engage à ne m'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif et le choix des entraîneurs (composition des équipes, placement des joueurs et stratégie de jeu...)
10. Les parents des joueurs mineurs sont tenus de vérifier que les entraînements ou compétitions auxquelles leurs enfants se rendent ont bien lieu et qu'un dirigeant ou un entraîneur assure la surveillance effective de la pratique sportive.

7. RESPECT DU DROIT A L'IMAGE

Il est rappelé aux joueurs et aux responsables légaux des joueurs mineurs que toute personne bénéficie d'un **droit au respect de la vie privée et à la protection de son image.**

Le CHAR s'engage à respecter le droit à l'image pour les photos et vidéos captées et publiées en son nom. Le CHAR décline toute responsabilité en cas de captation et publication de photos et/ou vidéos par un tiers (joueur, représentant légal, spectateur...).

QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE À LA F.F.H.G.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu discuté avec un médecin ? t'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge :

Depuis l'année dernière :	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) :		
Tu te sens très fatigué ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent pendant la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui :		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu avec un médecin ? t'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge :

Depuis l'année dernière :	oui	non
Questions à faire remplir par tes parents :		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans, entre 15 et 16 ans)		

Si tu as répondu OUI à une des questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne -lui ce questionnaire rempli.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.